

Solution biocontrôle BASF

Avec **Roméo®**,
Juliette a enfin trouvé la solution
biocontrôle qu'elle attendait

Quels bénéfices avec Roméo® ?



Qu'est-ce que Roméo® ?

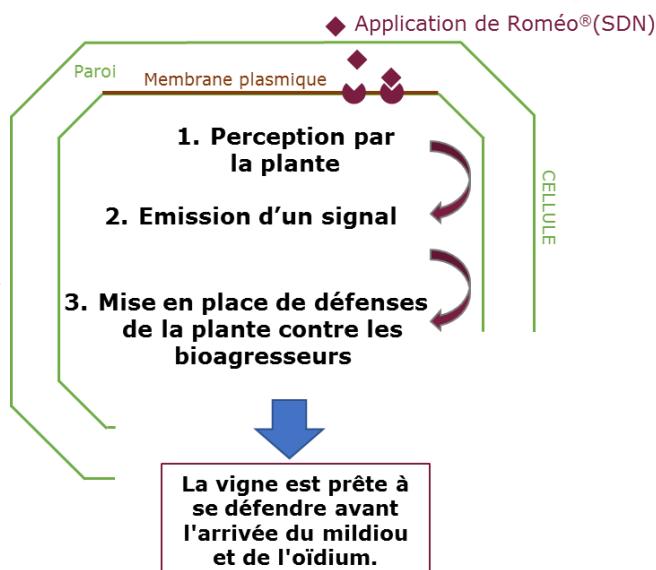
Romeo est un Stimulateur des Défenses Naturelles (SDN) à base de parois de levure.

Les parois de levure, substances naturelles sont :

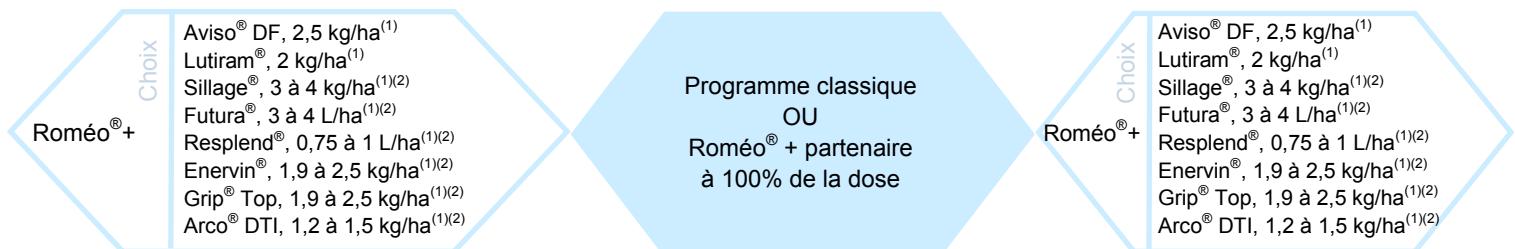
- Sans LMR
- Avec une faible ZNT : 5 mètres
- Non classées



Comment agit Roméo® ?



Comment utiliser Roméo® dans votre programme anti-mildiou ?



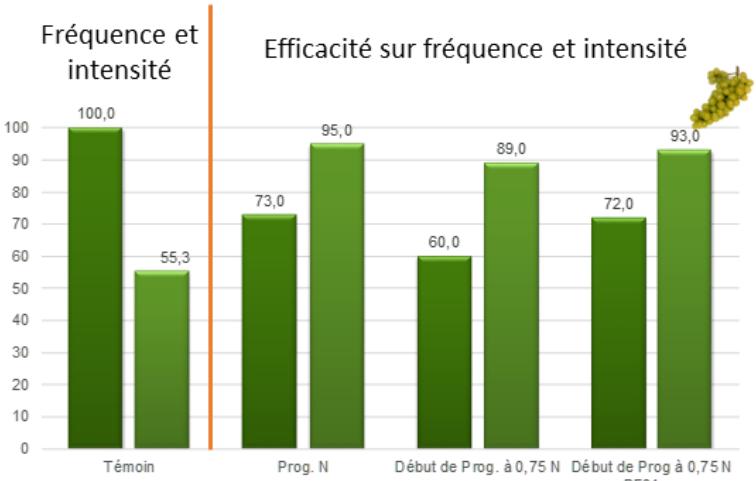
⁽¹⁾Avant chaque utilisation, veuillez vérifier les stades mini et maxi et DAR réglementaires en vous reportant aux pages 6 et 7 de ce document.

⁽²⁾Réduction de dose à adapter en fonction du cépage, de la pluviométrie annoncée, de la vitesse de pousse, du stade phénologique et de la pression constatée sur la parcelle. Demandez conseil à votre technicien.

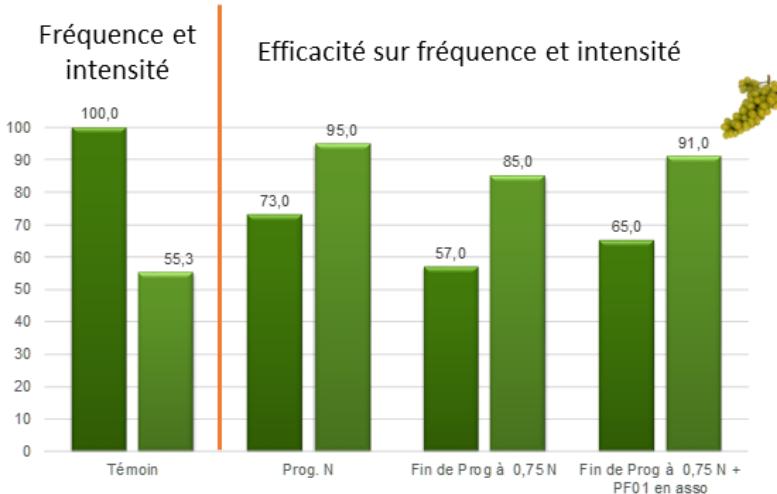
Quels résultats avec Roméo® ?

Deux essais programmes avec intégration de Roméo® en début ou en fin de saison.

Intégration Roméo® début de programme



Intégration Roméo® fin de programme



N.B.: Programmes conventionnels anti-mildiou : contact – systémique – cuticulaire – pénétrant - systémique - cuivre

En situation de pression forte, Roméo® + partenaire à 0,75N, en début et en fin de programme, montre une performance équivalente au programme de référence à pleine dose (“Prog. N”).

Comment choisir le partenaire de Roméo® pour lutter contre le mildiou ?

Le choix du partenaire sera fonction de 3 principaux critères :

- le **stade de la vigne**
- la **pression parasitaire** lors de l'application
- la **cadence de traitement** (à adapter en fonction des conditions climatiques et de la pousse de la vigne)

Exemple 1 :

- stade de la vigne 6 feuilles
- pression parasitaire du mildiou modérée
- cadence souhaitée : 8 jours

→ En mélange avec Lutiram® ou Aviso® DF

Exemple 2 :

- stade de la vigne boutons floraux séparés
- pression parasitaire du mildiou modérée
- cadence souhaitée : 12 à 14 jours

→ En mélange avec Futura®, Resplend® ou Enervin®



Comment utiliser Roméo® dans votre programme anti-oïdium ?



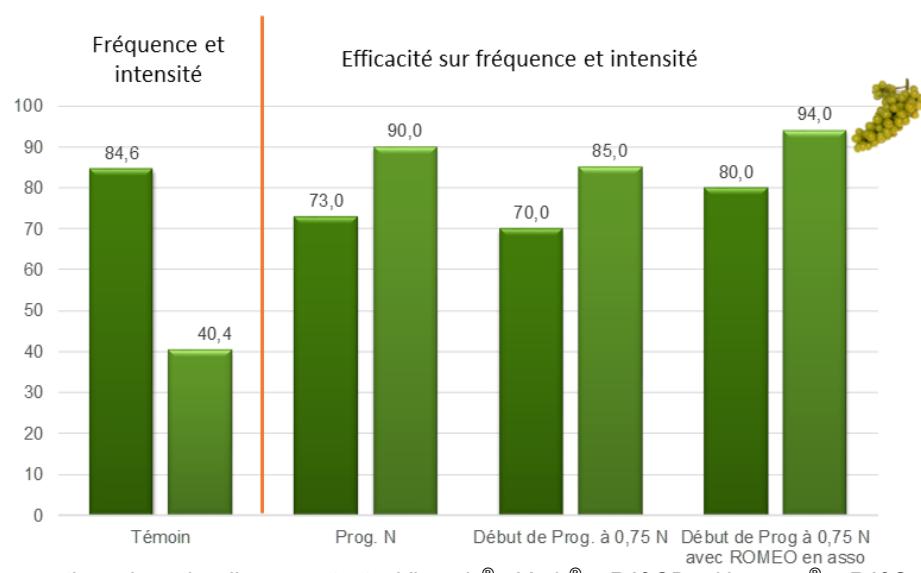
⁽¹⁾Avant chaque utilisation, veuillez vérifier les stades mini et maxi et DAR réglementaires en vous reportant aux pages 6 et 7 de ce document.

⁽²⁾Réduction de dose à adapter en fonction du cépage, de la pluviométrie annoncée, de la vitesse de pousse, du stade phénologique et de la pression constatée sur la parcelle. Demandez conseil à votre technicien.

Quels résultats avec Roméo® ?

Six essais programmes avec intégration de Roméo® en début de saison.

Intégration Roméo® début de programme



N.B. : Programmes conventionnels anti-oïdium : contact – Vivando® - Yaris® – Réf CD – Hexagon® – Réf S - contact

En situation de pression moyenne à forte, Roméo® + partenaire à 0,75N, en début de programme, montre une performance numériquement supérieure au programme de référence à pleine dose ("Prog. N").

Comment choisir le partenaire de Roméo® pour lutter contre l'oïdium ?

Le choix du partenaire sera fonction de 4 principaux critères :

- **le stade de la vigne**
- **le cépage**
- **la pression parasitaire** lors de l'application
- **la cadence de traitement** (à adapter en fonction des conditions climatiques et de la pousse de la vigne)



Fiche d'identité produits

Roméo® : marque déposée Agrauxine SA.

AMM : N° 2170654.

Composition : 941 g/kg de Cerevisane (paroi de levure *Saccharomyces cerevisiae* souche LAS117)

Formulation : Poudre mouillable (WP)

Classement toxicologique : Non classé

Usages et doses autorisés :

Vigne, stimulateur de défenses naturelles, mildiou, oïdium et pourriture grise : 0,25 kg/ha

stade d'application : BBCH 12 à BBCH 89

Nombre maximum d'applications par saison : 10 applications ; intervalle minimum entre les applications : 7 jours

DAR : 1 jour ; **ZNT aquatique :** 5 mètres ; **DRE :** Non pertinent en plein champ - 8 heures sous abri

Arco® DTI : marque déposée BASF. AMM n°2080121. **Composition :** 150 g/kg diméthomorphe + 350 g/kg dithianon. **Formulation WG.** **Classement toxicologique :** DANGER    

H302 : Nocif en cas d'ingestion. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou. **Dose :** 1,5 kg/ha. **Nombre de traitements :** 2 non consécutifs. **Zone non traitée (ZNT) :** 20 mètres. **Délai d'emploi avant récolte (DAR) :** 42 j. **Délai de rentrée (DRE) :** 48 h.

Intervalle entre les applications de 14 jours. Stade d'applications : entre BBCH 15 et 83.

Aviso DF® : marque déposée BASF. AMM n°9200215. **Composition :** 4,8% cymoxanil + 57% métirame. **Formulation WG.** **Classement toxicologique :** Attention   

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité et au fœtus. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou, black-rot. **Dose :** 2,5 kg/ha. **Nombre de traitements :** 3/an sur l'ensemble du complexe maladie entre BBCH 15 et BBCH 79 - Intervalle minimum entre les applications : 7 jours. **Zone non traitée (ZNT) :** 5 mètres. **Délai d'emploi avant récolte (DAR) :** 35 j. **Délai de rentrée (DRE) :** 48 h.

Enervin® : marque déposée BASF. AMM n°2100221. **Composition :** 120 g/kg d'amétoctradine + 440 g/kg de métirame. **Formulation WG.** **Classement toxicologique :** Attention   

H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou, black-rot. **Dose :** 2,5 kg/ha. **Nombre de traitements :** 2 non consécutives sur l'ensemble du complexe maladies entre BBCH 53 et BBCH 83 - Intervalle minimum de 12 jours entre les applications. **Zone non traitée (ZNT) :** 5 mètres. **Délai d'emploi avant récolte (DAR) :** 35 j. **Délai de rentrée (DRE) :** 6 h. **Limite maximale de résidus :** raisin de cuve et raisin de table: amétoctradine : 5 mg/kg - raisin de cuve et raisin de table : métirame : 5 mg/kg.

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C. Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Futura® : marque déposée BASF. AMM n°2170085. **Composition :** 125 g/l de dithianon + 561,2 g/l de phosphonates de potassium. **Formulation SC.** **Classement toxicologique :** Attention   

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : provoque une sérieuse irritation des yeux. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou, black-rot : 4 l/ha entre BBCH 15 et 83 - excoriose : 3 l/ha entre BBCH 05 et 15. **Nombre de traitements :** mildiou, black-rot 4 applications maximum sur la culture avec un intervalle minimum entre les applications de 12 jours ; excoriose 2 applications maximum avec un intervalle minimum entre les applications de 7 jours. **Zone non traitée (ZNT) :** 20 mètres avec un DVP de 20 mètres. **Délai d'emploi avant récolte (DAR) :** 42 j. **Délai de rentrée (DRE) :** 48 h. Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Grip® Top : marque déposée BASF. AMM n°2120132. **Composition :** 9% de diméthomorphe + 44% de métirame. **Formulation WG.** **Classement toxicologique :** Attention   

H302 : nocif en cas d'ingestion. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou, black-rot (uniquement en cas de lutte conjointe contre le mildiou). **Dose :** 2,5 kg/ha. **Nombre de traitements :** 2 non consécutifs par campagne. **Zone non traitée (ZNT) :** 5 mètres. **Délai d'emploi avant récolte (DAR) :** 35 j. **Délai de rentrée (DRE) :** 48 h. **Limite maximale de résidus :** raisin : diméthomorphe : 3 mg/kg - raisin : métirame : 5 mg/kg.

Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Ne pas stocker la préparation à une température > 30°C.

Lutiram® : marque déposée BASF. AMM n°8700107. **Composition :** 70% métirame. **Formulation WG.**

Classement toxicologique : Attention   

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou, black-rot, rougeot parasitaire ; excoriose. **Dose :** 2 kg/ha (excoriose dose d'emploi : 0,30 kg/hl, en ne dépassant pas une dose de 1 400 g de sa/ha (soit un volume maximal de bouillie de 666 l/ha). **Nombre de traitements :** 3, intervalle entre les applications : 14 j. **Zone non traitée (ZNT) :** 20 mètres. **Délai d'emploi avant récolte (DAR) :** 56 j. **Délai de rentrée (DRE) :** 48 h. **Limite maximale de résidus :** raisin : DM : 3 mg/kg - raisin : mancozèbe : 5 mg/kg. Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Fiche d'identité produits

Resplend® : marque déposée BASF. AMM n°2150387. Composition : 300 g/l d'amétoctradine + 225 g/l de diméthomorphe Formulation SC.

Classement toxicologique : Attention  

H302 : Nocif en cas d'ingestion. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou. Dose : 1L/ha. Nombre de traitements : 1 par an entre BBCH 53 et BBCH 83. Zone non traitée (ZNT) : 5 mètres. Délai d'emploi avant récolte (DAR) : 35 j. Délai de rentrée (DRE) : 6 h.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'amétoctradine plus de 2 fois par an. Ne pas stocker la préparation à une température > 40 °C. Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Sillage® : marque déposée BASF. Détenteur de l'AMM : Bayer SAS. AMM n°9600368. Composition : 28,9% métirame + 47,1% fosetyl-Al.

Formulation WG. Classement toxicologique : Attention   

H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : mildiou, rougeot parasitaire : 4 kg/ha - excoriose : 3 kg/ha ou 0.3 kg/hl. Nombre de traitements : mildiou, rougeot parasitaire : 3 - excoriose : 2 sans dépasser 3 applications par campagne ; entre BBCH 13 et BBCH 81. Zone non traitée aquatique (ZNT) : 5 mètres avec un dispositif végétalisé permanent de 5 mètres. Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Délai d'emploi avant récolte (DAR) : 35 j. Délai de rentrée (DRE) : 48 h. Limite maximale de résidus : métirame : 5 mg/kg - fosetyl-Al : 100 mg/kg.

Ne pas stocker la préparation à plus de 35°C.

Hexagon® : marque déposée BASF. AMM n°2060085. Composition : 200 g/l boscalid + 100 g/l krésoxim-méthyl. Formulation SC. Classement toxicologique : Attention   

H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : oïdium. Dose : 0.4 L/ha. Nombre de traitements : 2 applications par an entre BBCH 11 et BBCH 83. Zone non traitée (ZNT) : 5 mètres. Délai d'emploi avant récolte (DAR) : 28 j. Délai de rentrée (DRE) : 48 h. Limite maximale de résidus : raisin : krésoxim-méthyl : 1 mg/kg, boscalid : 5 mg/kg.

Pour éviter le développement de résistance de l'oïdium de la vigne au boscalid et au krésoxim-méthyl, le nombre d'applications du produit est limité à 2 applications maximum par cycle cultural de la vigne. Afin de gérer au mieux les risques de résistance aux substances du même mode d'action (SDHI et QoI), il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisées par la note relative à la gestion des résistances maladies de la vigne.

Vivando® : marque déposée BASF. AMM n°2060050. Composition : 500 g/l de métrafénone. Formulation SC. Classement toxicologique : 

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages : Vigne : oïdium. Dose : 0.2 L/ha. Nombre de traitements : 2 applications par an. Zone non traitée (ZNT) : 5 mètres. Délai d'emploi avant récolte (DAR) : 28 j. Délai de rentrée (DRE) : 6 h. Limite maximale de résidus : raisin : métrafénone : 7 mg/kg.

Yaris® : marque déposée BASF. AMM n°2160963. Composition : 300 g/l de fluxapyroxad. Formulation SC. Classement toxicologique :

Attention.  

H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages : Vigne : oïdium. Dose 0.15 l/ha. Nombre de traitements : 2 applications par an. Entre BBCH 11 et BBCH 83. Zone non traitée (ZNT) : 5 mètre. Délai d'emploi avant récolte (DAR) : 35 j. Délai de rentrée (DRE) : 48 h.

Pour éviter le développement de résistance de l'oïdium de la vigne au fluxapyroxad, le nombre d'applications de la préparation Yaris est limité à 2 applications maximum par campagne. Afin de gérer au mieux les risques de résistance avec la préparation YARIS, il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisées par la note relative à la gestion des résistances des maladies de la vigne.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile certifiés EN 374-3,

EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065, EPI partiel (blouse ou tablier à manches

longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison de travail. Protections

respiratoires certifiées : demi-masque avec filtre P3. Lunettes certifiées norme EN 166.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 ➤ Service & appel
gratuits

Mars 2019. 500VIFE0319EST. ®Marque déposée BASF. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF (0800100299) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.